

Banque du Canada
Renseignements complémentaires sur les prêts et créances figurant au bilan
au 30 novembre 2017

Tableau 1 : Prêts et créances – Ventilation détaillée

(En millions \$)

Autres avances aux membres de Paiements Canada ^[1]	-
Opérations de prise en pension à plus d'un jour ^[2]	7 805,2
Opérations de prise en pension à un jour ^[3]	-
Total des titres achetés dans le cadre de conventions de revente	7 805,2
Autres créances	<u>5,6</u>
Encours des prêts et créances	<u>7 810,8</u>

Tableau 2 : Valeur au marché des titres achetés dans le cadre des opérations de prise en pension à plus d'un jour

(En millions \$)

Titres émis ou garantis par le gouvernement canadien	1 694,4
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	6 512,7
Valeur totale des titres pris en pension à un jour	<u>8 207,1</u>
Encours des prises en pension à plus d'un jour	<u>7 805,2</u>
Taux de nantissement	105,1%

^[1] Les avances à un jour sont garanties par des titres admissibles à cette fin dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Pour de plus amples renseignements, cliquez sur ce lien : http://www.banquedcanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/securites_191212.pdf

^[2] Anciennement " Prises en pension à des fins de gestion de bilan ". Consultez le Tableau 2 pour connaître la composition des opérations de prise en pension à plus d'un jour. Les modalités d'application du mécanisme sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banquedcanada.ca/2015/10/operations-prise-pension-un-jour/>

^[3] Anciennement " Prises en pension spéciales ". La Banque effectue des opérations de prise en pension à un jour et de cession en pension à un jour pour assurer la mise en œuvre efficace de son cadre de conduite de la politique monétaire. Ces opérations servent à injecter ou à retirer de la liquidité intrajournalière, ce qui renforce le taux cible du financement à un jour de la Banque. Les modalités d'application du mécanisme sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banquedcanada.ca/2015/10/operations-de-prise-en-pension-a-un-jour-et-de-cession-en-pension-a-un-jour/>